

Formalité en fonction des travaux envisagés

Constructions nouvelles

Nature des travaux	Formalité
1. Création de surface de plancher	
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 40 m ² en extension, ou 20 m ² en annexe	Déclaration Préalable
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m ² en extension, ou 20 m ² en annexe	Permis de Construire
2. Poteaux, pylônes	
Emprise au sol inférieure à 5 m ² et d'une hauteur inférieure à 12 m	Pas de formalité
Toute hauteur supérieure ou inférieure à 12 m, quelque soit l'emprise au sol	Déclaration Préalable
3. Piscine	
Bassin inférieur ou égal à 10 m ²	Pas de formalité
Bassin découvert entre 10 et 100 m ² ou bassin couvert dont la couverture est inférieure à 1,80 m de hauteur	Déclaration Préalable
Bassin découvert supérieur à 100 m ² ou bassin couvert dont la couverture est supérieure à 1,80 m de hauteur	Permis de Construire
4. murs	
Mur de soutènement	Pas de formalité
Mur autre que soutènement inférieur à 2 m	Déclaration Préalable
Mur autre que soutènement supérieur à 2 m	Permis de construire
5. Clôture	
Clôture sur rue ou en limite séparative	Déclaration Préalable

Travaux et changement de destination sur constructions existantes

Nature des travaux	Formalité
1. Création de surface de plancher	
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 5 m ²	Pas de formalité
Si la surface après travaux ne dépasse pas les 150 m ² , création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol entre 5 et 40 m ²	Déclaration Préalable
Si la surface après travaux dépasse les 150 m ² , création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol entre 5 et 40 m ²	Déclaration Préalable
Si la surface après travaux ne dépasse pas les 150 m ² , création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m ²	Permis de construire sans recours à l'architecte
Si la surface après travaux dépasse les 150 m ² , création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m ²	Permis de construire avec recours à l'architecte
2. Changement de destination	
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou travaux de modification de façade	Permis de Construire
Sans travaux	Déclaration Préalable
3. Aménagement intérieur	
Aménagement de combles avec ou sans modification de l'aspect extérieur	Déclaration Préalable
Autres travaux intérieur	Sans formalité
4. Autres travaux	
Travaux d'entretien ou travaux à l'identique (ravalement, toiture,...)	Sans formalité
Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment	Permis de Construire
Travaux de ravalement ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur, changement de couverture, de toiture,...	Déclaration Préalable

Changement de menuiseries (portes, fenêtres, ...), percement ou agrandissement d'ouverture (fenêtres, porte-fenêtre, ...)	Déclaration Préalable
---	-----------------------

Aménagements

Nature des travaux	Formalité
1. Affouillements et exhaussements du sol	
Hauteur inférieure à 2m et surface inférieure à 100m ²	Pas de formalité
Hauteur supérieure à 2m et surface supérieure à 100m ²	Déclaration Préalable
Hauteur supérieure à 2m et surface supérieure à 2ha	Permis de Construire
2. Aires de stationnement	
Moins de 10 places	Pas de formalité
Entre 10 et 49 places	Déclaration Préalable
50 places et plus	Permis de Construire
3. Division de terrain	
Création de lots inconstructibles (parcelles de jardin,...)	Pas de formalité
Division en plusieurs lots sans création de voies ou d'espaces communs	Déclaration Préalable
Divisions en plusieurs lots avec création de voies ou d'espaces communs	Permis d'Aménager

Liste non exhaustive